
CONSEIL D'UFR PROCES-VERBAL N°15

Jeudi 19/12/2024

Membres élu.e.s présent.e.s : Andrzej CHANKOWSKI, Pascal CHAUCHEFOIN, Fanny DAVANCENS, Julie DECIS, Nadine DIEUDONNÉ-GLAD, Nicolas DOUET, Gilles DUBUS, Arnaud FRANCOIS-MANSUI, Sandrine GIL, Jérôme GRÉVY, Thomas GUGLIELMO, Isabelle HIS, Armelle JACQUEMOT, Anne JOLLET, Stéphane JOUFFRE, Pascale LARIGAUDERIE, Matthieu LEE, François LUMINEAU, Mattéo MADIÉ, Marjolaine MAUROUX, Laurence MONTEL, Gabin PLANTET, François RIGALLEAU, Jean-Louis YENGUÉ.

Membres élu.e.s excusé.e.s : François BRIZAY, François DUBASQUE, Damien DUPERRÉ, Séverine LEMAITRE, Benoît LEROUX,

Absent.e.s ayant donné procuration : François BRIZAY, François DUBASQUE, Damien DUPERRÉ, Séverine LEMAITRE, Benoît LEROUX.

Membres invité.e.s présent.e.s : Cécile AUZOLLE, Emmanuel BABBI, Claire BEAUSSE, Christel BIDEI-ILDEI, Mathilde CARRIVE, Olivier CLOCHARD, Hélène FORTIN, Pierre KAMDEM, Éric MARCEAU, Jean-Baptiste MARCHAND, Matthias MILLET, Naïk MIRET, François PINALIE, Fanny RENARD, Ghislaine STOUDEUR, Siobhan VICENTE-FREDEFOND, Cécile VOYER, Yannis DELMAS.

Membres invité.e.s excusé.e.s : Catherine TRÉHONDAT.

1. Approbation du procès-verbal du 17 octobre 2024 :

Le PV n°14 de la séance du 17 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité moins 4 abstentions.

2. Informations générales :

Le retour sur le dialogue RH sera traité dans le point 4

3. Nomination d'un.e assesseur.e Étudiant.e :

Démission de Damien Duperré de sa fonction d'Assesseur Étudiant. Damien arrête sa formation et quitte l'UFR SHA.

Suite à cette démission, Le Directeur propose aux membres du Conseil d'UFR la candidature de Mattéo Madier, étudiant en L3 Histoire.

Après que Mattéo Madier s'est présenté, le Directeur propose de procéder à un vote à bulletin secret.

Les résultats du vote confirment la nomination de Mattéo Madier à la fonction d'Assesseur Étudiants à l'unanimité moins 5 abstentions.

4. Retour Dialogue RH :

Campagne d'emploi 2025 sous fortes contraintes.

Leviers mobilisés pour absorber la nouvelle donne financière imposée par le PLF 2025 :

- Mobilisation de FDR à hauteur de 11.5 M€ en 2025 dont + 6 M€ pour financer des mesures nationales non compensées mais impactant la masse salariale.
- Diminution des crédits d'investissements de **-50%** sur le budget 2025 (soit 2 M€)
- Ouverture d'un dialogue interne sur les objectifs d'économies en fonctionnement.
- Dimensionnement de la campagne d'emploi 2025 (ouverture, décalage, transformation, retrait). De manière structurelle un redimensionnement de l'offre de formation au regard des standards nationaux devra être recherchée.

20 postes en moins non pourvus. Nous rentrons dans une difficulté structurelle.

État des lieux des postes vacants (E/EC) pour la rentrée au 31/08/2025 :

Motif de la vacances	Concours	Mutation	Retraite	Fin de contrat	Fin de détachement	Démission	Autres	Total
PR		3	14			1		18
MCF	19	5	7			1	5	37
PAST				11				11
2nd degré	1	3	12		2			18
Assistant			1					1
Total	20	11	34	11	2	2	5	85

☐ Chiffres clés de la campagne 2025 :

25 Concours BIATSS

5 Concours BOE

7 Résorptions décalage

38 Concours E/EC

Dont **8** Concours PR

Dont **11** MCF

Dont **15** ESAS

Dont **4** CPJ

53 ATER dont **26** pour les E/EC en détachement
Disponibilités
Mise à disposition

22 CDI (Contrat à Durée Indéterminée)

Pour l'ensemble de l'établissement.

☐ Résultats de la campagne 2025 :

- Concours BIATSS :

Catégorie	Corps	Affectation	Nbre de Poste	Nature du concours
A	IGE	Imédia	1	Externe
		Communication	1	
	ASI	Imédia	2	Interne
		Générique	3	Interne
		Suriee	1	Externe
		Imédia	1	
IUT 86	1			
B	TECH	Générique	1	Externe
		SFA	1	
		Générique	1	Interne
	SAENES	Générique	1	Externe
C	ATRF	IUT 16	1	Externe
		DLPI	1	
		Générique	4	Interne
	MAG	SCD	1	BOE
	ADJAENES	Générique	2	BOE
	ADJAENES	Générique	2	Externe
Total			25	

- CDI :

2

Catégorie	Corps	Affectation	Nbre de Poste
A	IGR	FRE	1
	IGE	SCX	1
		MSHS	1
		IMEDIA	1
		FRE	1
		ENSIP	1
	Infirmière	PVCP	1
ASI	IUT 86	1	
B	TECH	IAE	1
		SHA	2
		PVCP	2
		IUT 86	1
		IUT 16	1
C	ATRF	SFA	2
		PVCP	2
		SCD	1
		DROIT	1
		Total	21

CDI accordés pour SHA.

- E /EC :

Type de postes	DROIT	ENSAR	ENSI	FSS	IAE	INSPE	IUT 16
PR	1 (46-3) CNU 01 : CECOJI		1 CNU 62 : PPRIME	1 CNU 74 : PPRIME			
CPJ							
MCF					1 CNU 06 : CEREGE	1 MCF 25/26 : LMA	1 CNU 60 : PPRIME
2ND DEGRE	1			1		1 (CDD LRU)	3 (dont 1 CDD LRU)
PAST	5	2		1			1
ATER	2			2	1	1	
Repyramidage 21/24	2 CNU 02 : CECOJI CNU 06 : CEREGE	1 CNU 05 : LEP	2 CNU 35 : LIAS CNU 61 : PPRIME	2 CNU 74 : CERCA CNU 74 : MOVE	2 CNU 06 : CEREGE CNU 06 : CEREGE		

- Résultats SHA campagne 2025 :

Type de postes	IUT 86	LETTRES	SANTE	SC. ECO	SFA	SHA
PR	1 CNU 28 : PPRIME	2 CNU 09 : FORELLIS CNU 18 : FORELLIS	1 CNU 85 : PHAR2		1 CNU 65 : PRODICET	
CPI					3 CNU 26/27 : XLIM/LMA CNU 69 : LNEC CNU 31 : IC2MP	1 CNU 23 : MIGRINTER
MCF		1 CNU 07 : FORELLIS			4 CNU 32 : IC2MP CNU 67 : EBI CNU 60 : PPRIME CNU 61 : XLIM	3 dont 1 mutation croisée CNU 16 : CERCA CNU 19 : SOCIOLOGIE
2ND DEGRE	8 dont 4 CDD LRU et 1 CDI	1 CDD LRU			1	1
PAST		2		1		
ATER	1	5	1	1	8	5
	4 CNU 32 : IC2MP CNU 32 : IC2MP CNU 32 : IC2MP CNU 61 : XLIM	2 CNU 11 : FORELLIS CNU 18 : FORELLIS	1 CNU 86 : LNEC		14 CNU 25 : LMA CNU 26 : LMA CNU 27 : XLIM CNU 27 : XLIM CNU 27 : LIAS CNU 31 : IC2MP CNU 60 : PPRIME CNU 61 : XLIM CNU 63 : PPRIME CNU 65 : LNEC CNU 65 : PRODICET CNU 66 : PRETI CNU 67 : EBI CNU 69 : LNEC	6 CNU 16 : CERCA CNU 16 : CAPS CNU 16 : CERCA CNU 22 : CRIHAM CNU 23 : MINNOC CNU 23 : MIRGINTER

Repyramidage 21/24



Support		Résultat
24 postes BIATSS	Notamment 2 CDI	ok
MCF 23 (Peyrusaubes)	MCF 23 (dpt Geo/RURALITES)	Suppression/ATER
PU 23 (Royoux)	PU 23 (dpt Geo/RURALITES)	Suppression/ATER
MCF 23 (Hochedez)	MCF	Suppression/ATER
MCF 21 (Marchesin)	MCF 21 (dpt Hist/CESCM)	-
MCF 16 (Roques)	MCF 19 / MCF 16	ATER
PU 16 (Grihom)	PU 16 (dpt Psycho/CAPS)	ATER
PRCE (Blanc)	CFMI	Recrutement
MCF 21 (Vincent)	MCF 21 (Dpt Hist/Herma)	ATER
ATER (ATER/ATER)	16 / 16 / 16 / 19	ok
MCF 19 (Renard)	MCF (dpt socio/Gresco)	Recrutement
MCF 16 (Autin)	MCF (Dpt Psycho/CERCA)	Recrutement
MCF 71 (Redéploiement UP)	MCF 71 (dpt SIC/ Techné et Criham)	-
PU 19 (Redéploiement UP)	PU 19 (dpt socio/GRESCO)	-
MCF 23 (Redéploiement UP)	MCF 23 (dpt Geo/MIGRINTER)	-
BIATSS (Redéploiement UP)	Tech. gestion administrative des UR	-
BIATSS (Redéploiement UP)	Ing. de rech. Hum. Num. (CESCM)	-
BIATSS (Redéploiement UP)	Assistant Ingénieur indexant (CESCM)	-
PAST	23 (RURALITES)	Recrutement
CPI	23 (Migrinter)	Recrutement

Pour rappel un Past est un professeur qui vient faire des cours à mi-temps (à hauteur de 50%)

Mutation croisée avec Gustave Eiffel.
CPJ : Chaire Professeur Junior.

Cette Campagne actuelle annonce la campagne de l'année prochaine ou il nous est demandé d'effectuer un classement de nos demandes de 1 à N. Nous entrons dans une période difficile.

20 postes à l'échelle de l'UP sont supprimés.

La Présidence doit présenter son budget devant le rectorat, vote au CA du Budget 2025 demain 20/12/2024.

La présentation du retour du Dialogue RH amène certains membres du Conseil à réagir :

« La Présidence a-t-elle expliqué et justifié ses choix ? »

Un membre du conseil ne comprend pas que l'UP n'assume pas ses suppressions de postes, n'explique pas ses choix et ne donne pas une procédure avec ses critères.

La connaissance des critères utilisés par la Présidence aiderait le conseil d'UFR à définir sa propre priorisation.

Certains membres élus du conseil demandent à augmenter le nombre de conseil d'UFR pour être plus impliqués dans la formulation de nos demandes RH car ils estiment accéder trop tard aux informations et que les moyens ne leur sont pas donnés pour étudier plus en amont les sujets.

Le Directeur souligne qu'un conseil permettait jusqu'à présent d'organiser notre proposition RH. Ce conseil faisait suite à des groupes de travail composés des directeurs des laboratoires et des directeurs de département. Puisqu'il s'agit dorénavant de faire un classement de 1 à N, le directeur propose d'organiser un conseil supplémentaire avec comme unique point à l'ordre du jour, la préparation du dialogue RH.

Un débat est engagé à propos des réunions du lundi dont certains membres du conseil s'interrogent sur leur bien fondé. Le directeur explique qu'elles sont pour lui un moyen de mettre en place un dialogue de proximité avec tout le personnel de l'UFR. Elles font partie d'un dispositif plus important : rencontre des responsables de services tous les 15 jours, mise en dialogue régulier entre les délégués de promotions et l'assesseur étudiant, visites régulières dans les différents sites de l'UFR, etc.

Ces rencontres de proximité ne sont pas des moments de décisions politiques, qui elles sont réservées au conseil d'UFR ou aux commissions.

La confusion vient peut-être du fait que, en début d'année, quatre réunions du lundi sont élargies pour en faire des groupes de travail en vue de la préparation du conseil d'UFR réservé au dialogue RH.

5. Point Finances :

La responsable du service Financier explique que la présentation ci-dessous a été faite avant la situation de pénurie budgétaire que nous connaissons aujourd'hui.

Pour rappel, les composantes de l'Université de Poitiers reçoivent fin juillet (juste avant la pause estivale) une lettre de cadrage budgétaire et ses annexes qui permet de déterminer la dotation UP.

Cette lettre de cadrage est réalisée par le VP aux moyens et la Directrice des affaires financières pour le budget formation et support et le VP recherche pour le budget recherche.

Il convient de distinguer 2 budgets :

- **Recherche :**

Répartition par masse et par laboratoire dans la lettre de cadrage

- **Formation et support :**

Le budget formation et support est subdivisé entre le transversal (UFR) et les départements de formation de l'UFR.

Budget recherche 2025 :

- Variation enveloppe recherche 2025/2024 :

- ✓ Dotation globale : - 2 067€
- ✓ Investissement : - 237€
- ✓ Fonctionnement : - 1 830€

- Attributions des crédits (se référer à la lettre de cadrage) :

- ✓ Fonctionnement :

- 80% attribués dès l'ouverture du budget 2025
- 20% attribués en juin-juillet 2025

- ✓ Investissement :

- 100% attribués dès l'ouverture du budget 2025.

Tableau reprenant la lettre de cadrage :

		Dotation globale	Fonctionnement				Investissement
			Dotation globale	Contribution MATLAB	80% dès le BI	20% fin juin	100% dès le BI
CESCM	UMR 7302	47 862 €	43 076 €		34 461 €	8 615 €	4 786 €
MAPP	UR 14148	12 745 €	11 505 €		9 204 €	2 301 €	1 240 €
CRIHAM	UR 15507	46 200 €	41 580 €		33 264 €	8 316 €	4 620 €
RURALITES	UR 13823	19 117 €	17 205 €		13 764 €	3 441 €	1 912 €
CERCA	UMR 7295	107 609 €	85 821 €	757 €	68 051 €	17 013 €	21 788 €
MIGRINTER	UMR 7301	28 510 €	25 659 €		20 527 €	5 132 €	2 851 €
HERMA	UR 15071	15 931 €	14 347 €		11 478 €	2 869 €	1 584 €
GRESKO	UR 15075	30 269 €	27 180 €		21 744 €	5 436 €	3 089 €
CAPS	UR 15297	14 338 €	12 935 €		10 348 €	2 587 €	1 403 €
FEDERATION FESMAR - CESCM	FR 3482	4 000 €	4 000 €		3 200 €	800 €	
FEDERATION TERRITOIRES - RURALITES	FED 4229	5 000 €	5 000 €		4 000 €	1 000 €	
	TOTAL	331 581 €	288 308 €	757 €	230 041 €	57 510 €	43 273 €

		Evolution Fonctionnement		Evolution Investissement	
CESCM	UMR 7302	-2 057 €	-5%	-229 €	-5%
MAPP	UR 14148	37 €	0%	4 €	0%
CRIHAM	UR 15507	1 563 €	4%	173 €	4%
RURALITES	UR 13823	55 €	0%	6 €	0%
CERCA	UMR 7295	-232 €	0%	-59 €	0%
MIGRINTER	UMR 7301	59 €	0%	7 €	0%
HERMA	UR 15071	-1 384 €	-10%	-153 €	-10%
GRESKO	UR 15075	87 €	0%	10 €	0%
CAPS	UR 15297	42 €	0%	4 €	0%
FEDERATION FESMAR - CESCM	FR 3482	0 €	0%		
FEDERATION TERRITOIRES - RURALITES	FED 4229	0 €	0%		
	TOTAL	-1 830 €	-9%	-237 €	-9%

C'est le nombre de titulaire permanent qui détermine la dotation. Le budget recherche est fait par le VP recherche.

Budget formation et support 2025 :

- Contraintes budgétaires 2025 de l'UP (se reporter à la lettre de cadrage) :
 - ✓ Baisse prévue des effectifs en formation initiale de 5% soit - **140 000€**
 - ✓ Ajustements nécessaires liés à la facture énergétique : - **500 000€**
 - ✓ Désengagement financier des collectivités territoriales niortaises compensé par l'établissement pour conserver l'OF (Offre de Formation).
 - ✓ Contexte national défavorable.
- Conséquences :
 - ✓ Budget 2025 de l'UP devrait présenter un déficit en partie financé par un prélèvement sur le fonds de roulement, après demande au rectorat pour lisser dans le temps la baisse des dotations.
 - ✓ Une attention redoublée sur la masse salariale.

Investissement :

- Répartition de l'enveloppe investissement entre les Transversal et les départements (se reporter aux règles de répartition votées aux CA des 27 avril et 01 juin 2023, point 1)
 - ✓ Attribution de 15% de l'enveloppe allouée pour les départements (hors CFMI)

	2024	2025
Investissement - Dotation UP formation et support	91 637 €	85 838 €
Variation n-1	-1 598 €	-5 799 €
Enveloppe allouée aux départements - 15%	13 746 €	12 876 €
Variation N-1	-1 254 €	-870 €
Enveloppe allouée au transversal (UFR) - 85%	77 891 €	72 962 €
Variation N-1	-344 €	-4 929 €
Reliquats fin d'exercice des départements	1 188 €	

- Répartition investissement 2024 entre les départements (se reporter aux règles de répartition votées aux CA des 27 avril et 01 juin 2023, point 1)
 - ✓ Base fixe de 80% pour tous les départements, quote-part de 1 par département et ½ pour SIC et Anthropologie

- ✓ Base variable de 20% en fonction des effectifs en licence et en master.

Département	Effectifs L+M Au 30/09/2024		Inv de base 80%	Inv effectifs 20%	Total Investissement	Evolution budgétaire	
GEOGRAPHIE	217	6,19%	1 288 €	159 €	1 447 €	-89 €	-6%
HISTOIRE	478	13,63%	1 288 €	351 €	1 639 €	-141 €	-8%
HISTOIRE DE L'ART	312	8,90%	1 288 €	229 €	1 517 €	-100 €	-6%
MUSICOLOGIE	148	4,22%	1 288 €	109 €	1 396 €	-118 €	-8%
PHILOSOPHIE	193	5,50%	1 288 €	142 €	1 429 €	-75 €	-5%
PSYCHOLOGIE	1680	47,92%	1 288 €	1 234 €	2 522 €	-125 €	-5%
SOCIOLOGIE	398	11,35%	1 288 €	292 €	1 580 €	-145 €	-8%
SIC	63	1,80%	644 €	46 €	690 €	-37 €	-5%
ANTHROPOLOGIE	17	0,48%	644 €	12 €	656 €	-41 €	-6%
TOTAL	3506	100,00%	10 301 €	2 575 €	12 876 €	-870 €	-6%

Fonctionnement : Budget apprentissage 2025

- Attribution UP = 28 800€

80% sur la base 1 000€ par apprenti et des effectifs N-1 (36 apprentis en 2023-2024)

Cette estimation sera revue en février 2025, en fonction du nombre réel d'inscrits en 2024/2025.

Les dépenses imputées sur le budget apprentissage sont réglementées et doivent servir uniquement au fonctionnement de ces formations (justification des dépenses).

- Rappel des règles votées par le conseil d'UFR (séances du 27/04 et du 01/06/23, point 5) :

- L'UFR prélève 16,7 % de frais de gestion sur le budget apprentissage

- Le budget apprentissage (après déduction des frais de gestion) est réparti entre les parcours ouverts en 2024/2025 au prorata des effectifs.

1 - ATTRIBUTIONS DES MOYENS	1 152 853 €
Dotation de base - Socle de fonctionnement Forfait par composante + étudiants pondérés + besoins en HETD + compensation pour perte de personnel + droits inscription	434 425 €
Attribution exceptionnelle de soutien aux composantes	25 000 €
Dotation pour le fonctionnement du CFMI	64 000 €
Budget Apprentissage 80% sur la base de 1 000 € par apprenti et des effectifs N-1 (2023-2024) Ajustement courant 2025 en fonction des effectifs réels	28 800 €
FORMATION CONTINUE (UP PRO) 80% des recettes prévisionnelles sont attribuées à l'ouverture du budget, soit 33 476€ Le complément intervient en 2 temps (mars et octobre/novembre)	41 845 €
Retours sur locations de locaux	180 €
RETOUR SUR FORMATIONS LOCALES (DU, Agreg, FLE, ...)	4 500 €
Ajustement d'équilibre (compensation de la dévalorisation de l'UB Paie) Compensation des déséquilibres entre valorisation en € de l'OF et le calcul de la contribution à l'UB PAIE	486 878 €
Compensation pour externalisation VTR (vérifications techniques réglementaires + marché entretien des locaux)	44 512 €
Compensation pour personnels contractuels recherche Compensation de l'impact sur l'UB Paie de l'UFR	22 713 €

Les contributions UP : 1 157 054€

2 - CONTRIBUTIONS AUX CHARGES	1 157 054 €
Rémunérations des personnels contractuels Biats et enseignants 15% du montant de rémunération des personnels Biats de chaque composante / montant total des rémunérations Biats UP (hors étudiants, indemnitaires et vacataires) + montant des rémunérations des personnels enseignants contractuels.	36 874 €
UB paie (heures complémentaires, vacances extérieures, étudiantes et des personnels) Conso prévisionnelle OF et consommations passées en HETD en en €.	1 056 393 €
Téléphone (IMédia - sur la base des consommations N-2)	4 746 €
Courrier (DLPI - sur la base des consommations N-2)	4 455 €
Cartes de carburant (CFMI - Estimation DLPI)	3 144 €
Vérifications techniques réglementaires des bâtiments - VTR (DLPI)	7 243 €
Marché entretien des locaux (DLPI)	40 731 €
Contribution Microsoft EES (IMédia)	3 468 €

Dotation UP = - 4 201€

1 152 853€ (attributions) - 1 157 054€ (contributions)

Les ressources propres de l'UFR : 304 130€

Hors conventions de partenariats pédagogiques à impact financier (point 9 des règles budgétaires votées aux CA des 27/04 et 01/06/2023).

4- RESSOURCES PROPRES ET INTERNES (frais de gestion)	304 130 €
SUBVENTION DRAC - CFMI	265 630 €
REPRO / CARTES PERDUES / MAD LOCAUX / DIVERS	2 000 €
TAXE APPRENTISSAGE	4 000 €
REDEVANCES MERLINGS	32 500 €

Reversement CFMI + Formation Continue + Exclusion Apprentissage

5 - REVERSEMENTS	116 551 €
Reversement dotation UP CFMI <i>Après déduction des FG de 16,7% sur la dotation UP de 64 000€ + 20 000€ subv. DRAC et de la contribution carburant</i>	66 828 €
FORMATION CONTINUE - reversement départements	20 923 €
Apprentissage	28 800 €

SYNTHESE ENVELOPPE A REPARTIR

Attributions	1 152 853 €
Contributions	-1 157 054 €
Ressources propres	304 130 €
Reversement CFMI	-66 828 €
Exclusion Formation continue	-20 923 €
Exclusion Apprentissage	-28 800 €
TOTAL ENV. A REPARTIR	183 378 €

Pour rappel, les règles d'attributions et de contributions sont les mêmes pour toutes les composantes.

On peut constater que ce sont les composantes qui possèdent le plus de ressources propres qui s'en sortent le mieux.

Pour SHA c'est la masse salariale qui coûte le plus cher.

Enveloppe Fonctionnement attribuée aux départements

Formation et support - CFMI – Répartition enveloppe Fonctionnement 2025

- **Le CFMI :**

La dotation du CFMI (hors formation continue) = 66 828€

Cf règles répartition budgétaire votées au conseil d'UFR, séances du 27/04 et du 01/06/2023, point 6 et point 3

Dotation UP	64 000 €
Subv. complémentaire DRAC Insertion Professionnelle	20 000 €
Frais de gestion UFR 16,7%	-14 028 €
Frais de carburant (lettre de cadrage)	-3 144 €
TOTAL DOTATION CFMI (hors FC)	66 828 €

Contribution SCD – Répartition enveloppe Fonctionnement 2025

- La contribution SCD :

Point 7 des règles votées au conseil d'UFR, séances du 27/04 et du 01/06/2023

15% de l'enveloppe FS avec un plancher de 35 000€

Soit pour 2025 : 15% de 183 378€ = 27 507€

contribution 2025 au SDC de 35 000€

**Soit
une**

Formation et support – Enveloppes allouées aux départements – Répartition enveloppe Fonctionnement 2025

- **L'enveloppe allouée aux départements :**

Points 2, 4 et 9 des règles votées au conseil d'UFR, séances du 27/04 et du 01/06/2023

- ✓ **Point 2 – Enveloppe fonctionnement attribuée aux départements :**

(Enveloppe FS – Contribution SCD) x 40%

(183 378€ - 35 000€) x 40%

Soit une enveloppe de 59 351€

Répartition de l'enveloppe entre départements :

Base fixe de 80% pour tous les départements, quote-part de 1 par département et de ½ pour SIC et Anthropologie

Base variable de 20% en fonction des effectifs en licence et en master

Département	FONCTIONNEMENT							
	Effectifs L+M Au 30/09/2024		80%	20% / effectifs	FONCTIONNEMENT TOTAL	2024	Evolution budgétaire	
GEOGRAPHIE	217	6,19%	5 935 €	735 €	6 670 €	5 323 €	1 347 €	25%
HISTOIRE	478	13,63%	5 935 €	1 618 €	7 553 €	6 168 €	1 385 €	22%
HISTOIRE DE L'ART	312	8,90%	5 935 €	1 056 €	6 991 €	5 605 €	1 386 €	25%
MUSICOLOGIE	148	4,22%	5 935 €	501 €	6 436 €	5 248 €	1 188 €	23%
PHILOSOPHIE	193	5,50%	5 935 €	653 €	6 589 €	5 214 €	1 375 €	26%
PSYCHOLOGIE	1680	47,92%	5 935 €	5 688 €	11 623 €	9 171 €	2 452 €	27%
SOCIOLOGIE	398	11,35%	5 935 €	1 348 €	7 283 €	5 977 €	1 306 €	22%
SIC	63	1,80%	2 968 €	213 €	3 181 €	2 519 €	662 €	26%
ANTHROPOLOGIE	17	0,48%	2 968 €	58 €	3 025 €	2 416 €	609 €	25%
TOTAL	3506	100,00%	47 481 €	11 870 €	59 351 €	47 641 €	11 711 €	25%

- Augmentation ressources propres
- Diminution consommation UB paie

Nous commençons à voir les bienfaits des efforts engagés il y a 2 ans sur notre enveloppe horaire (moins 3000h environ). La contribution à l'UB paie est calculée sur l'enveloppe horaire en année n-2.

La légère augmentation de nos ressources propres nous permet d'avoir plus de souplesse. Nous devons continuer dans ce sens

✓ **Point 4 – Formation continue :**

50% des recettes de formation continue attribuées aux départements

41 845€ x 50%

Soit une enveloppe de 20 923€

Répartition entre les départements :

- Au prorata des effectifs de l'année N-1 inscrits en FC

- Avec un coefficient de 4 pour les contrats professionnels et de 1 pour les reprises d'études et les VAE

CONTRATS PRO	
Étiquettes de lignes	Nombre
PSYCHOLOGIE	3
Total général	3

REPRISES ETUDES	
Étiquettes de lignes	Nombre
ANTHROPOLOGIE	1
CFMI	6
GEOGRAPHIE	3
HAA	2
HISTOIRE	8
MUSICOLOGIE	1
PSYCHOLOGIE	28
SIC	5
SOCIOLOGIE	2
Total général	56

VAE/VAPP	
Étiquettes de lignes	Nombre
Anthropologie	1
CFMI	2
Psychologie	8
SIC	2
Total général	13

Département	FORMATION CONTINUE							
	Contrat Pro	Rep Etudes	VAE	Tot coeff.	% FC	FC TOTAL	Evolution budgétaire	
GEOGRAPHIE		3		3	3,70%	775 €	-151 €	-16%
HISTOIRE		8		8	9,88%	2 066 €	522 €	34%
HISTOIRE DE L'ART		2		2	2,47%	517 €	517 €	#DIV/0!
MUSICOLOGIE		1		1	1,23%	258 €	-360 €	-58%
PHILOSOPHIE				0	0,00%	0 €	-309 €	-100%
PSYCHOLOGIE	3	28	8	48	59,26%	12 399 €	665 €	6%
SOCIOLOGIE		2		2	2,47%	517 €	-2 880 €	-85%
SIC		5	2	7	8,64%	1 808 €	-971 €	-35%
ANTHROPOLOGIE		1	1	2	2,47%	517 €	517 €	#DIV/0!
CFMI		6	2	8	9,88%	2 066 €	-404 €	-16%
TOTAL	3	56	13	81	100,00%	20 923 €	-2 854 €	-12%

✓ **Point 9 – Conventions de partenariat pédagogique à impact financier et non conditionnées par une justification financière de l'utilisation des crédits :**

Pour les partenariats < 10 000 euros :
 20 % pour le transversal
 80 % pour le département concerné

Pour les partenariats > 10 000 euros :
 40 % pour le transversal
 60 % pour le département concerné

Soit pour 2025 :

Département	Partenaire	Montant		Dépt	UFR	
Géographie	Université des antilles	12 846,40 €	60%	7 708 €	40%	5 139 €
HAA	Ecole du Louvres	900,00 €	80%	720 €	20%	180 €

Pour le partenariat avec l'Université des Antilles, la base variable en fonction des effectifs sera versée en cours d'année.

Idem pour les partenariats qui seraient signés en cours d'exercice (pensez à informer le service financier des éventuels projets en cours afin de prévoir les ouvertures budgétaires lors d'un BR)

Département	FONCTIONNEMENT	FORMATION CONTINUE	Conventions partenariats pédagogiques	BUDGET DEPTS TOTAL	Evolution budgétaire	
	FONCTIONNEMENT TOTAL	FC TOTAL				
GEOGRAPHIE	6 670 €	775 €	7 708 €	15 153 €	1 196 €	9%
HISTOIRE	7 553 €	2 066 €		9 620 €	1 908 €	25%
HISTOIRE DE L'ART	6 991 €	517 €	720 €	8 228 €	1 903 €	30%
MUSICOLOGIE	6 436 €	258 €		6 695 €	830 €	14%
PHILOSOPHIE	6 589 €	0 €		6 589 €	1 066 €	19%
PSYCHOLOGIE	11 623 €	12 399 €		24 022 €	3 117 €	15%
SOCIOLOGIE	7 283 €	517 €		7 799 €	-1 575 €	-17%
SIC	3 181 €	1 808 €		4 989 €	-309 €	-6%
ANTHROPOLOGIE	3 025 €	517 €		3 542 €	1 126 €	47%
TOTAL	59 351 €	20 923 €	8 428 €	88 702 €	9 260 €	12%

Formation et support – Enveloppes mutualisées – Répartition enveloppe Fonctionnement 2025

- **Les enveloppes mutualisées de l'UFR :**

Rappel des règles votées par le conseil d'UFR (séances du 27/04 et du 01/06/23, point 5)

Enveloppe FS – Contribution SCD x 10%
(183 378€ - 35 000€) x 10%

Soit une enveloppe 2025 de 14 838€

Proposition de répartition des enveloppes 2025 par la commission des finances

	2024	2025	Evolution
Culture	1 000 €	1 500 €	500 €
Relations internationales	1 000 €	1 500 €	500 €
Voyages pédagogiques	4 210 €	6 838 €	2 628 €
Subventions aux associations étudiantes	1 700 €	2 000 €	300 €
Comités de sélection - forfait de 1 000€/comité	4 000 €	3 000 €	-1 000 €
	11 810 €	14 838 €	3 028 €

Enveloppe de Fonctionnement transversal (UFR)

Formation et support – Transversal – Répartition enveloppe Fonctionnement 2025

- **Enveloppe allouée au transversal = 84 318€**

	2025	2024	Evolution	
Enveloppe Fonctionnement	183 378 €	153 100 €	30 278 €	20%
Frais de gestion Apprentissage	4 810 €	5 010 €	-200 €	-4%
Conventions pédagogiques	5 319 €	5 319 €	0 €	0%
Contribution SCD	-35 000 €	-35 000 €	0 €	0%
Enveloppe Fonctionnement attribuée aux départements	-59 351 €	-47 240 €	12 111 €	26%
Enveloppes mutualisées	-14 838 €	-11 910 €	2 928 €	25%
TOTAL ENVELOPPE TRANSVERSAL	84 318 €	69 279 €	15 039 €	22%
DEPENSES INCOMPRESSIBLES TRANSVERSAL	89 060 €			

Risque FC : Sur les 20 932€ attendus en FC, seulement 12 544€ seront attribués en début d'exercice 2025, le complément sera versé pour une partie en mars 2025 et le solde fin octobre, début novembre 2025. Avec le risque de ne pas percevoir la totalité des crédits attendus.

Dépenses incompressibles Transversal UFR :

Locations et maintenances copieurs repro et services transversaux	17 900 €
Maintenance Gedivote	3 600 €
Maintenances climatisations	1 080 €
Licences	1 700 €
Gardiennage PUMD	11 240 €
Avance missions CNU	7 000 €
Achat de papier	9 000 €
Fournitures administratives	10 000 €
Produits d'entretien	15 000 €
Vêtements personnels entretien	1 540 €
Equipements informatiques et audiovisuels	11 000 €
	89 060 €

L'UFR est obligée d'attendre la mutualisation des crédits de fin d'exercice pour réaliser une grande partie de ces dépenses.

Avance mission CNU : l'état rembourse à la fin de l'année mais un peu moins.

Un membre invité du conseil souligne le problème de la délocalisation des CNU qui n'implique pas d'aides financières pour accueillir dans de bonnes conditions les membres du comité.

Le département de Géographie reçoit cette année la section CNU 23 mais il n'y a pas de ligne budgétaire à l'UFR pour cela.

Les prélèvements en début d'exercice 2025

1- Les frais de reprographie :

- **Rappel des règles de répartition votées par le conseil d'UFR** (séance du 28/11/2019)
Prélèvement unique en janvier sur la base des consommations N-1
- Répartition des frais de reprographie au 08/10/2024, les montants seront ajustés début 2025.

Départements		Laboratoires	
GEO	421,59 €	CESCM	376,02 €
HISTOIRE	2 536,73 €	MAPP	15,12 €
HISTOIRE DE L'ART	1 147,96 €	CRIHAM	588,20 €
MUSICO	988,42 €	RURALITES	442,31 €
PHILO	1 813,19 €	CERCA	180,75 €
PSYCHO	1 111,92 €	MIGRINTER	3,50 €
SOCIO	4 418,28 €	HERMA	45,33 €
ANTHROPOLOGIE	2,04 €	GRESO	28,30 €
CFMI	1,71 €	CAPS	0,00 €
SIC	216,46 €		1 679,53 €
	11 433,51 €		

2- Les frais d'affranchissement et de téléphone :

Rappel des règles de répartition votées par le conseil d'UFR :
(séance du 28/11/2019)

- Prélèvement unique en janvier sur la base des consommations N-2
(contribution lettre de cadrage)
- Répartition entre le transversal, les départements et les laboratoires :
 - 48% pour le transversal
 - 20% pour les départements
 - 20% pour les laboratoires
 - 12% pour le CESCM
- Répartition pour les départements et laboratoires basée sur le nombre de personnels rattachés à l'UFR SHA
- Répartition revue uniquement au début de chaque contrat pluriannuel (mise à jour effectuée pour le budget 2023)

- Montant des contributions UP (lettre de cadrage) : **9 201€**
- Répartition entre le transversal, les départements et les laboratoires :

	Répartition	Montant
Transversal	48%	4 416 €
Départements	20%	1 840 €
Laboratoires	20%	1 840 €
Cescm	12%	1 104 €
	100%	9 201 €

Les montants vont augmenter et les chiffres seront ajustés. Un fichier récapitulatif pour avoir une synthèse sera produit par la Responsable du service financier.

Répartition dans les départements et laboratoires, en fonction du nombre de personnels rattachés à l'UFR :

DEPARTEMENTS

	Effectifs	Répartition	Montant
GEOGRAPHIE	17,17	12,84%	236 €
HISTOIRE	25,00	18,70%	344 €
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	14,50	10,85%	200 €
MUSICOLOGIE	9,00	6,73%	124 €
PHILOSOPHIE	8,00	5,99%	110 €
PSYCHOLOGIE	35,00	26,18%	482 €
SOCIOLOGIE	13,50	10,10%	186 €
CFMI	4,00	2,99%	55 €
SIC	4,00	2,99%	55 €
ANTHROPOLOGIE	3,50	2,62%	48 €
TOTAL	133,67	100,00%	1 840 €

LABORATOIRES

	Effectifs	Répartition	Montant
MAPP	8,50	6,27%	115 €
CRIHAM	25,50	18,82%	346 €
RURALITES	10,50	7,75%	143 €
CERCA	37,00	27,31%	502 €
MIGRINTER	19,50	14,39%	265 €
HERMA	11,50	8,49%	156 €
GRESKO	13,50	9,96%	183 €
CAPS	9,50	7,01%	129 €
TOTAL	135,50	100,00%	1 840 €

Le

Pour rappel : le CESCO contribue sur une base fixe de 12% (1 104€)

Le directeur remercie Claire pour ce gros travail de synthèse et la Commission Finance pour avoir travaillé avec l'équipe de Direction.

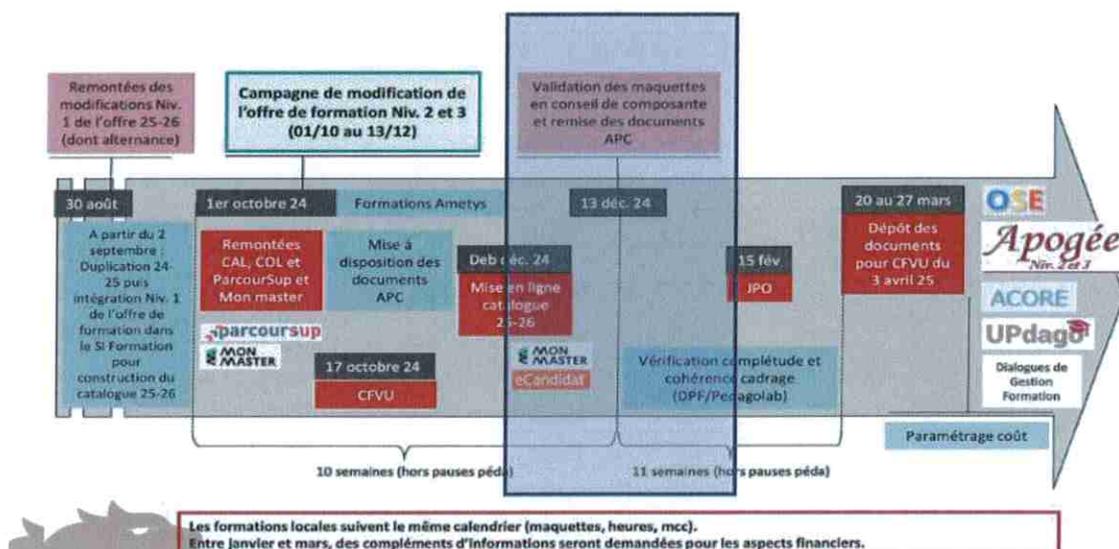
Le budget est adopté à l'unanimité par les membres du conseil.

6. Point Formation :

Première réunion des Assesseeur.e.s ce jour avec la nouvelle VP Formation Lydie Ancelot qui a confirmé le calendrier ci-dessous :

À l'heure actuelle nous en sommes à la validation des maquettes (cadre bleu).

Les demandes de modifications des MCCC ont été déposées à la Présidence pour relecture, retour vers mars.



Lors de la commission Formation du 28 novembre dernier il a été examinées et validées les demandes de modifications des modalités de contrôle, le passage en APC (Approche par Compétences) de la Musicologie en L1 pour 2025/2026.

Problème avec d'autres disciplines impliquées dans l'UE 4 (géographie, Histoire, HAA, Philosophie, Sociologie). **Nécessité d'avoir au moins une discipline qui passe en APC pour cette UE.**

Problème partiellement résolu par la Géographie qui accepte de passer en UE4 pour les Musicologues (après la commission du 28/11) mais la question se pose pour l'année prochaine, les autres disciplines essaient-elles de faire passer leur UE4 en contrôle Continu Intégré pour l'année suivante ?

Les disciplines passant les premières en APC, sont-elles désavantagées (moins de disciplines ouvertes en UE4) ?

STAPS, SFA L&L, SC-éco sont passées ou sont en train de passer en APC.

- Calendrier prévisionnel du passage en APC :

Niveau	Composante	m de la format	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027	2027/2028	2028/2029	2029/2030	2030/2031
Licence générale	UFR SHA	Psychologie				L1	L2	L3				
Licence générale	UFR SHA	Histoire								L1	L2	L3
Licence générale	UFR SHA	Histoire de l'art et archéologie								L1	L2	L3
Licence générale	UFR SHA	Géographie et aménagement						L1	L2	L3		
Licence générale	UFR SHA	Musicologie					L1	L2	L3			
Licence générale	UFR SHA	Sociologie								L1	L2	L3
Licence générale	UFR SHA	Philosophie								L1	L2	L3

Toutes les disciplines devront être en APC pour 2028, faut-il commencer à y réfléchir ?

Les autres disciplines doivent prendre position.

L'Assesseur Formation confirme qu'il y a un choix de Poitiers de confondre passage à l'approche par compétence et contrôle continue intégral.

La VP Formation a bien précisé que c'est une demande de l'UP de voir passer toutes les formations en APC et que cette démarche de commencer par l'UE4 dans certaines composantes permet de voir comment cela se passe.

Un membre du conseil explique que le choix de certains implique les autres à suivre le mouvement et a le sentiment d'être contraint et forcé.

L'Assesseur fera un bilan à l'issue du premier semestre en Psychologie en APC (question des ABI déjà soulevée) pour présentation lors du prochain conseil d'UFR.

Les langues en Licence :

- Le choix des langues
- Demande de la Philosophie de restreindre le choix à l'anglais (va être rediscuté dans le département)

Question à voir en commission Formation avec les représentants de L&L et son futur dirigeant.

7. Point Étudiant :

14 novembre 2024 : Rencontre avec les délégués

43 délégués présents sur 143. Beaucoup de délégués de sociologie, d'histoire et de psychologie. Aucun délégué de géographie. Cette rencontre a permis d'échanger sur les problématiques étudiantes ainsi que des problématiques individuelles et a permis de renvoyer vers les bons interlocuteurs. Les élu.e.s étudiant.e.s vont reconduire ces rencontres au prochain semestre.

Points abordés :

1. Emplois du temps : mission temps (1H30 le midi) de moins en moins respectée en licence. Exemple avec L3 Histoire le mercredi midi qui n'a qu'une pause

d'une heure au cours duquel les étudiants doivent de rendre du centre-ville au bâtiment B19 sur le campus.

2. Communication au sein de l'Université : Les délégué.e.s ont pointé des problèmes de communication assez importants au sein de l'Université. Les élu.e.s étudiant.e.s vont lancer une enquête au mois de janvier pour mieux cerner les points qui posent problème, les étudier et voir comment améliorer cela notamment avec l'arrivée du nouvel ENT
3. Boisson / nourriture : Problème du remplissage des distributeurs, la société indiquant de nombreux vols. Une solution de sécurisation va être déployée par Café Merling qui en profitera pour rajouter un petit distributeur de boissons chaudes afin de réduire les files d'attente lors des inter cours. Problème d'accès à la longère : fermeture régulière le midi notamment en fin de semaine, problème aujourd'hui résolu. Les délégué.e.s ont aussi fait part du problème d'accès à l'eau, les éviers étant souvent pas assez large pour remplir sa gourde. Fontaine d'eau à installer en E18 ?

Actions futures :

1. Délégués : Prochaine rencontre courant février/mars. Un contact régulier est maintenu au travers du groupe Messenger Élu.e.s/Délégué.e.s et par mail
2. Reprise du compte instagram [@elusetu.sha](https://www.instagram.com/elusetu.sha) crée par Maylis, ancienne assesseure étudiante
3. Stand des étudiants en Médecine pour parler de santé mentale le 16/01 devant la BU Michel Foucault
4. Réunion ou information sur le changement de nom : Se rapprocher auprès des référents « Égalité -Diversité » Jean-Baptiste Marchand et Catherine Esnard.
5. Présence aux JPO avec les associations étudiantes le 15 février

8. Point BIATSS :

Pas de point à aborder en particulier hormis la partie RH :

Les BIATSS sont également impactés, peu de postes ouverts au concours et donc de possibilité de titularisation des nombreu.ses.x contractuel.le.s.

9. Point Culture :

❑ Bilan 2024 :

Expositions :

- Les 3 maisons de Michel Foucault qui sera prolongée en janvier, Plantu, Bande de labos, Chaux d'avant (projet pour novembre 2025), Cuba années 60, l'art roman dans l'objectif des photographes, les géographes sur le terrain, incertitudes cartographiques...

Évènements :

- Visites guidées de SHA les 19 et 21 septembre sur la thématique « patrimoines » sur les sites de l'Hôtel Fumé, l'Hôtel Berthelot, photothèque du CESCO, BU Michel Foucault
- Fête de l'UFR 26/09
- Créa midi (MDE) 03/10
- Petit dèj (MDE) 02/09
- Café étudiants SHA 15/02

❑ Projets 2025 :

Expositions :

- Outils et traces d'outils janvier
- Exposition MATTÉOTTI février
- Les dessinateurs du peuple mars
- Photos de terrain de l'Association RITE en M2 Anthropologie
- Migrinter en mai
- Chaux d'avant (projet pour novembre 2025)
- Calais, une ville au pied du mur en lien avec les 40 ans du laboratoire Migrinter.

Évènements :

- Créa midi 21/01 : Julien Coupet (co-fondateur du PoCollectif, anime le PIL, laboratoire de musique improvisée et enseigne la guitare classique au conservatoire de Grand Poitiers).

Les CRÉA'midi sont des rencontres qui se déroulent sur la pause déjeuner, sont ouvertes à tou.te.s, quelques soient sa formation ou son projet professionnel. Chaque rendez-vous est consacré à un domaine artistique permettant de découvrir un parcours, un métier...et d'échanger sur le vécu de la personne invitée.

- Café étudiant le 28/01 sur le campus au A4 avec des intervenants internes à l'UP et qui viennent de l'extérieur.
- 30/01 : Visite du patrimoine SHA Hôtel Fumé et Hôtel Berthelot avec Fabrice Vigier.

- « Journées Arts et Transmission » organisées par la MDE les 04 et 05/02/2025 (information diffusée auprès des étudiants et enseignants). *Il y est question de médiation, de transmission, de lien entre art et pédagogie.*
- 03/04 ou 10/04 : « B.A.BA Vie Asso à l'UP » à destination des étudiants de SHA, amphi en centre-ville.

Rencontre basée sur tout le fonctionnement d'une association et les démarches qu'elle doit effectuer, la passation entre les étudiants d'une association, réfléchir sur une mutualisation des mobiliers et matériels.... La MDE peut accompagner les étudiants dans les démarches.

Sont conviées à cette réunion 1 ou 2 personnes des associations mais peut s'élargir à l'ensemble des étudiants ayant un projet. Il faut s'inscrire à la réunion qui se déroulera en SHA (à confirmer).

- AAP Impulsion (UP> janvier à mars 2025).
- Enregistrement d'un CD par les étudiants de Musicologie pour financer leur voyage en Italie du Nord (info diffusée).

10.Point RI :

GSI 2025 :

(Appel à projets lancé au premier semestre de chaque année par le SURIÉE. Deadline le 06/11/2024).

Projets reçus :

- « 69e Semaines d'études médiévales », porté par Estelle Ingrand-Varenne et Emilie Kurdziel (CESCM).
- « Voyage d'étude en Italie du Nord, programme d'échange entre l'Université de Poitiers et trois universités du groupe Coimbra : Pavie (EC2U), Padoue et Bologne », porté par Isabelle His (département de Musicologie).

Les 2 dossiers ont été classés **ex-aequo avec avis très favorable** par la commission RI du 14/11/2024 et les 2 dossiers ont eu un **avis favorable chacun** par le SURIÉE le 05/12/2024 avec un co-financement obtenu de 2000€ pour les 69^e Semaines d'études médiévales » et 5000€ pour le voyage d'étude en Italie du Nord.

- ❑ Prochain Appel à l'Aide à la mobilité Internationale pour le second semestre :
 - Lancement de l'appel le **02/12/2024**
 - Clôture réception des dossiers le **23/01/25 à 17H00**
 - Examens des demandes par la Commission RI le **30/01/2025**.

- ❑ Campagne Études en France 2025 (pour une inscription en 2025-2026) :
 - Début du dépôt des candidatures : **1er octobre 2024**.
 - Clôture du dépôt des candidatures : **15 décembre 2024**.
 - Réponse des universités et propositions d'acceptation : **avant le 30 avril 2025**.
 - Réponse de l'étudiant.e : **avant le 31 mai 2025**.

- ❑ Chantier 2024-2025 :
 - Recensement et état des lieux approfondis des accords internationaux existants (Erasmus, MIC, Conventions bilatérales, ...) à l'échelle de l'UP, de l'UFR, de départements de l'UFR). L'objectif n'est pas de multiplier les accords mais de les rendre plus efficaces.

Pour cela : identifier les accords actifs ; repérer les accords caducs. Resserrer le nombre d'universités partenaires.

But : concentrer nos efforts sur un nombre restreint d'accords stratégiques

Pour :

- Renforcer et dynamiser les mobilités et les collaborations
- Garantir une offre de mobilité réaliste et opérationnelle
- Simplifier et alléger le travail administratif

11.Point Recherche :

- ❑ Annonce des soutenances de thèse et HDR (Habitations à diriger des recherches sur le site SHA).

Le service communication a créé sur le site de l'UFR une rubrique annonçant les soutenances.

Un encadré "les avis de soutenance" est désormais visible sur deux pages du site web de l'UFR :

* Sur la page Actualités :

<https://sha.univ-poitiers.fr/actualites/#CybD5VjsleCM7odjMvsn>

- Sur la page Espace Recherche :

<https://sha.univ-poitiers.fr/espace-recherche/>

Pour que ces rubriques soient pertinentes sur le site, il faudra penser à signaler au service communication des soutenances à venir : intitulé, doctorant.e, directeur, jury, date, lieu.

Bilan d'étape des conférences-débats du cycle « Violence et politique » :

Salles	Jour	Horaires	Durée (h)	Activité	Enseignants
Salle des Actes [E15]	Lundi 16/09/2024	12h30 - 14h00	01h30	Les jeudis de SHA : cycle "Violence et Politique	GREVY JEROME
Salle des Actes [E15]	Jeudi 10/10/2024	13h00 - 13h30	00h30	VIOLENCE ET POLITIQUE Cycle de conférences/débats 2024-2025	DI VIRGILIO MARIA MERCEDES
Salle Dominique Guillemet [E15]	Jeudi 21/11/2024	13h00 - 13h30	00h30	VIOLENCE ET POLITIQUE Cycle de conférences/débats 2024-2025	FRANCOIS MANSUY ARNAUD
Salle des Actes [E15]	Jeudi 16/01/2025	13h00 - 13h30	00h30	VIOLENCE ET POLITIQUE Cycle de conférences/débats 2024-2025	JOLLET ANNE
Salle des Actes [E15]	Jeudi 20/02/2025	13h00 - 13h30	00h30	VIOLENCE ET POLITIQUE Cycle de conférences/débats 2024-2025	AUZOLLE CECILE
Salle des Actes [E15]	Jeudi 20/03/2025	13h00 - 13h30	00h30	VIOLENCE ET POLITIQUE Cycle de conférences/débats 2024-2025	GREVY JEROME
Salle des Actes [E15]	Jeudi 17/04/2025	13h00 - 13h30	00h30	VIOLENCE ET POLITIQUE Cycle de conférences/débats 2024-2025	LECLERCQ CATHERINE
Salle des Actes [E15]	Jeudi 15/05/2025	08h30 - 17h45	09h15	VIOLENCE ET POLITIQUE Cycle de conférences/débats 2024-2025	GREVY JEROME

L'Assesseur remercie les collègues pour leur contribution à la réussite de ces conférences-débats et invite à réfléchir sur la prochaine formule à proposer pour la rentrée 2025-2026.

Contribution de l'enveloppe de recherche mutualisée (ERM) aux publications :

Auteur.e.s/direction	Intitulé	Nature du projet	Éditeur
Fabrice VIGIER	Poitiers, grande cité judiciaire, du Moyen Âge à nos jours	Ouvrage pluridisciplinaire	Éditions Atlantique (Espace Mendès-France)
Fabienne MONTMASSON-MICHEL	Sociohistoire de la maternelle	Thèse	La Dispute

- Chaire de professeur junior :

Laboratoire concerné : Migrinter.

- Financement par l'UP des manifestations scientifiques

10 ans de lutte contre les discriminations	Gresco	2000 €
69e semaines d'études médiévale	CESCM	2000 €
Les martyrs de la politique	Criham	1600 €
La postérité philosophique de Schelling	Mapp	2800 €
Le renouveau de la musique baroque en France	Criham	1600 €
Migrations et transmissions	Migrinter	2400 €

La contribution de l'aide de la région Nouvelle Aquitaine est en attente.

12. Questions diverses :

- Conférences contre l'extrême droite :

Des membres du conseil propose d'organiser une série de conférences entre le 10/03 et 10/04, avec diverses interventions. Françoise Vergès est favorable pour intervenir le 03/04.

- Retour sur la réunion des DU du CNRS :

Lors de la réunion du 12 décembre il a été annoncé que le CNRS donnera le statut de « KEY LABS » à 25% de ces laboratoires (sur les 860 UMR). Ils recevront alors des moyens supplémentaires, ceci en raison de la compétition internationale qui impose de faire porter un effort particulier sur un nombre plus restreint d'unités (celles qui sont le plus en capacité de répondre aux exigences de cette compétition). Une inquiétude plane donc sur la majorité des UMR.

Ce qualificatif sera attribué pour une durée de cinq ans et sera renouvelable au fil de l'eau.

Une pré-liste est déjà établie et sera prochainement finalisée à l'issue d'un dialogue avec les universités et les organismes partenaires et le pourcentage d'UMR concernées pourra évoluer à la marge (selon les informations d'AEF info).

- Prochains rendez-vous :

- 09/01 : commission Recherche restreinte
- 16/01 : Commission Culture

- 23/01 : Commission Formation
- 30/01 : Commission Relations Internationales
- 13/02 : Conseil d'UFR

- 20/02 : Commission Formation

**Le responsable des services,
Eric MARCEAU**



**La secrétaire de séance,
Agnès Joly**

**Le Directeur,
Jean Louis YENGUÉ**

